Retraite des femmes Marre d'être sacrifiées !

Les manifestations du 19 janvier dernier auront permis aux femmes de sortir massivement dans la rue et ça s'est vu. Les gesticulations du gouvernement pour vanter les mérites de sa réforme des retraites n'ont en effet convaincu personne et surtout pas les femmes qui en sont encore les grandes perdantes. Les pistes et solutions ne manquent pas, allons les imposer le 31 janvier prochain !

L'addition s'il vous plaît !

Quelques propositions parmi bien d'autres qu'on peut trouver sur le site de Solidaires.

https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/nos-propositions-pour-proteger-et-ameliorer-nos-retraites/

❋ **L'égalité salariale femmes/hommes :** la revalorisation des rémunérations des métiers féminisés rapporterait 14 milliards d'euros aux caisses de retraites selon la CNAV.

❋ **Mise en place d'une surcotisation** sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein sur l'emploi à temps partiel

❋ **La retraite à 60 ans** sur la base de 37,5 années de cotisations et le départ anticipé de 5 ans sur cet âge légal des professions qui rencontrent pénibilité et usure professionnelle.

❋ **La réduction du temps de travail à 32h** sans perte de salaire ni flexibilité avec une politique déterminée de création d'emplois dans les services publics (santé, éducation, écologie, culture...).

Les femmes, éternel problème pour le pouvoir patriarcal

Réforme après réforme, la situation des femmes ne connaît pas d'amélioration notable, à l'image de ce qui se passe en matière d'égalité salariale et professionnelle. Les femmes cotisent sur un montant plus faible que les hommes puisqu'elles sont encore payées en moyenne 22% de moins. Quand le gouvernement veut allonger la durée de travail, ce sont automatiquement les carrières incomplètes qui vont trinquer et cela concerne aujourd'hui 40% des femmes. En France, elles ont touché une retraite moyenne de 1 154 euros bruts en 2020, de 40 % inférieure à celle des hommes (INSEE). Dans les projections de l'Institut National des Etudes Démographiques, cet écart ne sera toujours pas comblé en 2065 !

67 ans, l'horizon féministe du gouvernement

Pour bénéficier du taux plein, le départ à la retraite à 67 ans est la perspective qui attend les femmes pour peu qu'elles aient fait un peu d'études, qu'elles aient pris un congé parental, ou qu'elles aient élevé des enfants. Dans le domaine de la petite enfance, il manque 300 000 places en crèche. La CNAF a recensé cette année près de la moitié des crèches en manque de personnel, d'où des berceaux fermés ! Selon Eurostat 54,2 % des femmes de 25-34 ans ont terminé avec succès des études supérieures. La décote pénalise aussi tout·es celles et ceux qui ont un parcours heurté (chômeurs/euses et précaires, femmes), une double peine qui les prive du taux plein.

Pénibilité : "ça va bien se passer..."

Réforme après réforme les critères de pénibilité au travail sont rognés comme en 2017 avec les ordonnances Macron. Exit le port de charges lourdes, les postures pénibles ou travailler en environnement bruyant. C'est aussi la charge émotionnelle liée aux métiers en contact avec le public qui concerne nos secteurs d'activité et qui n'est pas prise en compte dans ces critères.

EN COLÈRE, DANS LA RUE, EN GRÈVE, SOYONS ENCORE PLUS NOMBREUSES LE 31 JANVIER POUR DIRE STOP À CETTE RÉFORME

Sud PTT
Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris
Union syndicale Solidaires
@federationSudptt @federation.sudptt @fdSudPTT sudptt.org sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00